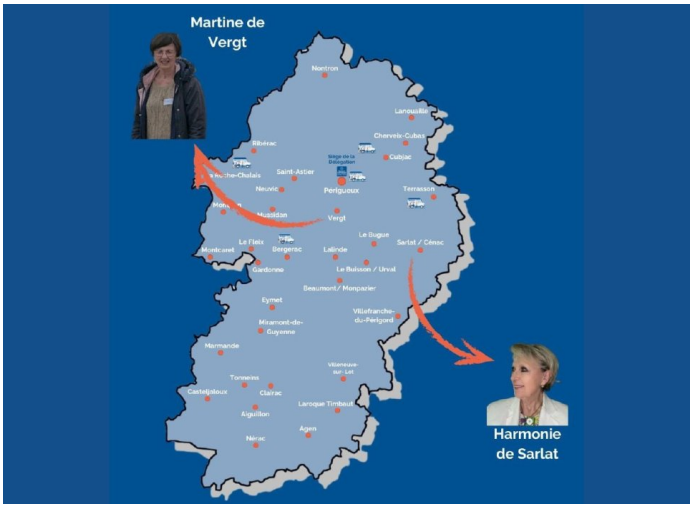
DÉLÉGATION DU PERIGORD-AGENAIS

https://perigordagenais.secours-catholique.org

Les retards administratifs : Harmonie et Martine témoignent



ACCOMPAGNEMENT

14/11/2024

Leurs observations ayant contribué au rapport annuel du Secours Catholique sur l'Etat de la pauvreté en France, trois bénévoles du du Secours Catholique du Périgord Agenais, Jean Michel, Harmonie et Martine, donnent leur sentiment sur la

protection sociale.

La protection sociale est un trésor pour notre société. Elle est le patrimoine de ceux qui n'en ont pas et apporte à chacun une forme de sécurité essentielle face aux aléas de la vie. Mais ce trésor est menacé. Les discours qui veulent exclure certaines populations du champ de la solidarité remportent une audience croissante. La protection sociale est sous les feux croisés de ceux qui y voient un handicap pour la compétitivité et de ceux qui veulent tailler dans la dépense pour équilibrer les comptes. D'autres encore ne cessent de vilipender la fraude des plus pauvres, pourtant insignifiante par rapport à celle des plus aisés, particuliers comme entreprises. Le tout peut produire une forme de résignation à ce que les prestations s'amenuisent.

Jean Michel, Harmonie et Martine, bénévole en Périgord Agenais, témoignent :

Les bénévoles qui rencontrent les personnes sont témoins de ces situations et précisent que les
relations aux administrations sont variables d'une administration à une autre.

> *« Avec la CPAM ou la CAF,*
> *c'est compliqué. Pour avoir quelqu'un, c'est impossible.*
> *Il faut prendre rendez-vous, c'est long et souvent on n'a*
> *pas de réponse. Avec France Travail, c'est plus facile »*
> *Harmonie.*

> *« Les relations sont très bonnes*
> *avec la MSA et les travailleurs sociaux, moins avec la*
> *CAF » Jean-Michel.*

[…] le système de gestion des prestations sociales lui-même produit des accidents de la vie pour les personnes ayant le plus besoin de ces prestations, et qui les force à pousser la porte des accueils des associations.

> *« On a l'impression que les gens viennent quand il y a une*
> *rupture de droits. On fait le pont entre la demande de droit*
> *et la perception des prestations sociales. En général, c'est*

2 à 3 mois. On distribue des colis alimentaires ou des tickets carburant pour permettre aux gens de survivre » Martine.

Extraits du Rapport de la Pauvreté 2024

https://perigordagenais.secours-catholique.org/notre-actualite/les-retards-administratifs-harmonie-et-martine-temoignent